

Groupe Pompidou

Le Groupe Pompidou est un forum multidisciplinaire à l'échelle de la Grande Europe et au-delà qui permet aux responsables politiques, aux professionnels et aux chercheurs d'échanger expériences et informations sur l'abus et le trafic de drogues. Créé en 1971 à l'initiative du Président français Georges Pompidou, il devient en 1980 un « accord partiel élargi » du Conseil de l'Europe. En 2019, il rassemble 39 pays : 37 parmi les 47 Etats membres du Conseil de l'Europe ainsi que le Maroc, Israël et le Mexique.

MedNET:

MedNET est le réseau de coopération en région méditerranéenne sur les drogues et les addictions du Groupe Pompidou. Créé en 2006, il a pour objectif de promouvoir la coopération, l'échange et le transfert réciproque d'informations entre les pays des deux rives de la Méditerranée. Il soutient le développement de politiques drogues fondées sur le respect de la santé, les droits de l'homme, intégrant la dimension de genre et basées sur des connaissances validées. Seize pays en sont membres en 2019

FRA

MedNET

Coopération en région méditerranéenne sur les drogues et les addictions

Contact details:
Groupe Pompidou
Council of Europe
F-67075, Strasbourg Cedex
PompidouGroup@coe.int
www.coe.int/pompidou





Le « **Groupe Pompidou** », groupe de coopération en matière de lutte contre l'abus et le trafic illicite de stupéfiants, du Conseil de l'Europe, promeut la santé publique et la mise en œuvre d'une politique en matière de drogues respectant les droits de l'homme et soutenant l'intégration des questions d'égalité des genres dans la politique.

MedNET, le réseau méditerranéen de coopération sur les drogues et les addictions du Groupe Pompidou, promeut la coopération, l'échange et le transfert réciproque de connaissances entre les pays des deux rives de la Méditerranée (échange Nord-Sud et Sud-Nord), ainsi qu'au sein des pays du pourtour méditerranéen (échange Sud-Sud) dans le respect des droits de l'homme et intégrant la dimension de genre.

Pays participants

Initialement, en 2006, le projet de réseau s'adressait à l'Afrique du Nord. En Europe, les partenaires en étaient la France et les Pays-Bas.

16 pays y participent aujourd'hui :

10 pays membres du Groupe Pompidou :

Chypre, Croatie, France, Grèce, Italie, Malte, Maroc, Portugal, Suisse et Turquie.

6 pays non membres :

Algérie, Egypte, Jordanie, Liban, Palestine*, Tunisie

Objectif à terme

L'objectif à terme est l'élaboration et la mise en œuvre de politiques cohérentes en matière de conduites addictives, basées sur des connaissances validées scientifiquement.

Tous les projets soumis par les pays participants sont conçus et mis en œuvre avec une attention particulière aux droits de l'homme en intégrant les questions d'égalité des genres

** Cette dénomination ne saurait être interprétée comme une reconnaissance d'un Etat de Palestine, sans préjuger de la position de chaque Etat membre du Conseil de l'Europe sur cette question*

Création et développement du réseau

Le **Groupe Pompidou** s'est tourné vers la région méditerranéenne dès 1999, en organisant à Malte une conférence sur le thème de « La coopération dans la région méditerranéenne sur l'usage de drogues : mise en place de réseaux dans la région méditerranéenne ».

L'ampleur du problème des drogues en Algérie, au Maroc et au Liban a été ensuite étudiée par la première fois dans la région dans le cadre de l'enquête scolaire sur la consommation d'alcool et d'autres drogues (MedSPAD - « Mediterranean School Survey Project on Alcohol and Other Drugs»). Ce projet, qui est une adaptation des enquêtes scolaires ESPAD en Europe, donne un aperçu de l'usage et des attitudes envers les drogues des jeunes scolarisés en Région Méditerranéenne.

En 2006, une étude de faisabilité à l'initiative de la France et des Pays-Bas a conduit à la création du réseau méditerranéen de coopération sur les drogues et les addictions (MedNET) et à l'engagement du Groupe Pompidou dans la coordination et la gestion de ce réseau. Le réseau a été positivement évalué.

La souplesse de son fonctionnement a été reconnue et le réseau a poursuivi depuis ses activités sous la coordination du **Groupe Pompidou**.

Les activités du réseau **MedNET** connaissent un développement constant et contribuent à la promotion de réponses efficaces et appropriées à l'usage de drogues à travers l'échange de bonnes pratiques et la coopération régionale dans les domaines de la recherche sur la situation de la consommation de drogues, de la prévention, de la prise en charge et du traitement des addictions et de la mise en œuvre de la loi

Ces actions visent à améliorer la santé publique et la mise en œuvre des politiques drogues dans la région tout en respectant les droits de l'homme ainsi que les besoins exprimés par les pays.

MedNET contribue à renforcer le processus politique et démocratique dans la région en promouvant le droit à la santé des usagers de drogues et en soutenant les réformes législatives nécessaires. Ainsi, le Liban et le Maroc ont été les premiers pays en 2009 et 2011 à introduire le traitement de substitution aux opiacés, offrant aux usagers de drogues la possibilité de se réinsérer. L'Algérie, en 2016, a décidé de son introduction dans son système de soins.

Dans le cadre de la promotion d'une politique drogues globale et équilibrée, des activités de mise en œuvre de la loi/répression sont menées dans la région à travers des activités par pays répondant à leur demande et par des séminaires régionaux ainsi que par la participation des pays **MedNET** aux activités du GP dans le domaine de la répression: groupe aéroport, groupe sur l'aviation générale et réseau précurseurs.

En juillet 2011, le Maroc est devenu le premier pays non membre du Conseil de l'Europe à rejoindre le **Groupe Pompidou**, conséquence directe de son engagement dans le réseau **MedNET**.

■ Participation

L'adhésion à **MedNET** résulte d'un engagement volontaire et d'un intérêt mutuel. Tout pays du pourtour méditerranéen et tout pays intéressé dans cette coopération peut adhérer au réseau. La procédure d'adhésion consiste en l'envoi d'une lettre d'engagement par le Ministre chargé de la politique en matière de drogues au Secrétaire Exécutif du **Groupe Pompidou** et la nomination d'un représentant national habilité à s'engager au nom de son gouvernement.

■ Présidence

La Présidence et la Vice-présidence sont assumées pendant une période d'un an à tour de rôle par un pays de la rive nord et un pays de la rive sud. Afin d'assurer la continuité des travaux, le pays en charge de la Vice-présidence assurera la Présidence l'année suivante. L'élection se fait par consensus.

■ Secrétariat

Le Secrétariat du réseau **MedNET** assure la mise en œuvre du programme de travail et le bon fonctionnement du réseau, en veillant à la synergie avec les travaux du **Groupe Pompidou** et des autres entités du Conseil de l'Europe.

Il gère le budget MedNET, composé de contributions volontaires des pays membres et autres sources de financement (Conseil de l'Europe, Commission Européenne, etc.).

Réunions

Le comité de pilotage composé de représentants des pays participants se réunit au moins une fois par an pour adopter le programme de travail basé sur les projets soumis par chaque pays, pour examiner la mise en œuvre des projets en cours et discuter des activités à venir.

L'OEDT participe au comité de pilotage et partage son expertise notamment dans la collecte et l'analyse de données, et dans son soutien aux observatoires nationaux.

Méthodes de travail souples qui répondent aux besoins des pays

Le réseau **MedNET** facilite la reconnaissance, la diffusion et l'appropriation de bonnes pratiques et expériences ayant fait leurs preuves en partenariat avec d'autres acteurs clés nationaux et internationaux travaillant dans la région. Ainsi, les pays-membres, par l'intermédiaire de leurs représentants partagent et échangent leurs connaissances et leur savoir-faire, en mettant à disposition du réseau les données probantes recueillies dans tous les domaines identifiés. Les pays membres du réseau sont à la fois bénéficiaires et fournisseurs d'expertise dans les différentes activités. Ils interviennent tour à tour en tant que participants, intervenants, consultants, visiteurs d'étude, pays hôtes de formations, séminaires, etc.

- | Ils s'engagent à sensibiliser les autorités nationales compétentes sur les actions menées par MedNET.
- |
- | Un rapport annuel d'activités présente les projets nationaux et régionaux mis en œuvre.
- |
- | L'ensemble des travaux du réseau MedNET est soumis à une évaluation régulière approfondie

Financement du réseau

Les pays participants de **MedNET** s'engagent à contribuer au budget du réseau, financièrement ou en mettant à disposition leurs ressources, afin d'assurer la mise en œuvre des projets.

Chaque projet est financé en partie par le pays demandeur et par une contribution financière ou en nature.

Le budget est alimenté principalement par des contributions volontaires. Il est également alimenté par le financement du Programme Sud programme conjoint du Conseil de l'Europe et de l'Union Européenne dans le cadre de la politique de voisinage du Conseil de l'Europe

Appartenir au réseau MedNET, ceci signifie contribuer aux actions suivantes:

- adapter la méthodologie de collecte de données fiables, objectives à partir d'outils reconnus utilisés en Europe au contexte culturel sud-méditerranéen
- prévenir des conduites addictives
- adopter une approche globale des problèmes de drogues

- soutenir le lancement d'enquêtes nationales sur l'ampleur de la consommation de drogues
- promouvoir la création d'observatoires nationaux sur les drogues et les addictions
- soutenir la mise en œuvre et/ou le changement de stratégies nationales équilibrées
- former le personnel de santé à la prise en charge et au traitement incluant le traitement de substitution aux opiacés
- soutenir la création de services de prise en charge et de traitement pour les femmes
- jouer un rôle de passerelle entre l'Europe et la région méditerranéenne
- échanger connaissances et expériences entre les pays
- mener des activités basées sur les besoins exprimés des pays
- contribuer à l'éveil des consciences et créer des compétences par des rencontres inter-agences
- s'adapter aux changements dans la mise en œuvre des programmes
- évaluer régulièrement les résultats par tous les acteurs

Pour connaître les résultats des actions, visiter la page **MedNET** du **Groupe Pompidou** sur

www.coe.int/en/web/pompidou/home